

RPI
RIESPACH – FELDBACH- BISEL
4, Rue de l'église 68640 RIESPACH
☎ 03 89 25 89 82
3, Rue de Niederlarg
68580 BISEL
☎ 03 89 07 64 50

Conseil d'École

2e trimestre

Réunion du mardi 24 mars 2026

Présents :

Enseignants :

Mme DROUHARD Nadège, directrice
Mme MARION Odile, PE
Mme OSINSKI Eliane, PE
Mme MEVEL Axelle, PE

Parents d'élèves élus :

Mme FERLIN Amélie, titulaire
Mme GLAAS Cyrielle, titulaire
Mme LARBES Blandine, titulaire
Mme DOBRE Simona, suppléante

Excusées :

Mme VIDAL-OLIVIER Céline, IEN
Mme MECKER Sandrine, PE
Mme ZEYER Elisabeth, ATSEM
Mme ATTENBACH Amandine, AESH

ATSEM :

Mme STEHLIN Mélissa

Représentants des communes :

M. RIFF Edouard, 1^{er} adjoint, mairie de Bisel
Mme DATTLER Marguerite, adjointe de Feldbach
M. TOLOSA Aurélio, maire de Riespach
Mme BREUIL Sabine, présidente du SIS

A- Organisation de la semaine scolaire 2026-2027 :

La décision d'organisation du temps scolaire étant entrée en vigueur en 2020, une nouvelle demande d'organisation et d'horaires doit être présentée pour les trois prochaines années.

Après vote à main levée, le conseil d'école se prononce à l'unanimité en faveur du maintien de l'organisation et des horaires actuels, soit une organisation sur 8 demi-journées, réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à raison de 6h de cours par journée de classe.

Horaires de l'école de Bisel :

Matin : 8h10 – 11h25

Après-midi : 13h30 – 16h15

Horaires de l'école de Riespach :

Matin : 8h25 – 11h40

Après-midi : 13h45 – 16h30

La délibération de ce conseil d'école sera transmise à Madame l'Inspectrice de circonscription.

Les communes, après délibération et vote des conseils municipaux entre mi-février et mi-avril devront transmettre les procès verbaux ainsi que les grilles horaires retenues au pôle actions pédagogiques de la DSDEN 68 ; l'organisation du temps scolaire du RPI sera arrêtée par la DSDEN 68 et publiée courant juin 2026.

Les communes soumettront à l'agence territoriale de la région Grand-Est compétente sur ce secteur les nouveaux horaires pour avis.

B- Effectifs prévisionnels rentrée 2026 :

5 PS

5 MS

9 GS

Soit 19 élèves en maternelle

6 CP

16 CE1

9 CE2

Soit 31 élèves en cycle 2

12 CM1

9 CM2

Soit 21 élèves en cycle 3

Soit 71 élèves contre 72 cette année.

Les inscriptions des futures petites sections ont eu lieu vendredi 20 mars à la mairie de Riespach en présence de la directrice de l'école. Pour rappel, l'école est obligatoire pour les élèves à partir de 3 ans. La fréquentation des petites sections est suivie par l'Inspection.

La répartition pédagogique définitive sera annoncée au mois de juin, lors du 3^e conseil d'école. La directrice rappelle aux parents délégués qu'ils pourront annoncer aux parents demandeurs la répartition dès la fin du conseil d'école.

Une réunion organisée par l'AMHR a eu lieu au mois de novembre 2025 à propos de la restructuration de l'école, penser à l'école de demain en prenant en compte la baisse démographique très significative et le nombre de sites du RPI.

C - Projet des classes :

- La classe de CE2-CM1-CM2 a organisé un cross au profit de l'Association ELA, au stade de foot de Riespach.. La somme de 876 euros a été récoltée.
- Dans la classe de CE2-CM1-CM2, le cycle vélo a débuté après les vacances d'hiver sous forme d'ateliers dans la cour avant des sorties prévues aux mois d'avril, mai et juin, dont une sortie au collège d'Hirsingue au mois de mai dans le cadre de la liaison école-collège.
Les gendarmes seront présents lundi 18 mai à Riespach pour valider l'attestation de sécurité routière des élèves de CM2. Les élèves de CE2 et CM1 s'entraîneront.
- Des demi-journées d'immersion aux collèges de Seppois et Hirsingue seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire.
- Toutes les classes ont participé à la manifestation « la Grande Lessive » au mois d'octobre, celle du mois de mars ne sera pas honorée.
- Les élèves de la classe de CP-CE1 se rendront à la piscine de Ferrette du 30 mars au 22 juin.
- Les classes élémentaires vont au théâtre de La Sinne et la classe de maternelle au cinéma.
- Des sorties de fin d'année sont prévues. La classe de CE2-CM1-CM2 ira visiter les musées du train et de l'électricité le mardi 28 avril avec sa classe de correspondants de Ferrette. Des rencontres entre les deux classes seront aussi organisées.
- Tous les élèves de l'élémentaire vont participer au concours de dessin du Crédit Mutuel.
- Le photographe, M. Frey de Dannemarie, est passé à l'école lundi 9 mars, le matin. Les parents ont reçu un code pour prévisualiser les photographies de groupes et individuelles (des packs seront proposés). Le paiement sera uniquement effectué en ligne et les photos seront transmises par l'école.
- Toute l'école participera à la Semaine Authentique de Feldbach du 18 au 22 mai 2026. La classe de CE2-CM1-CM2 prendra part au spectacle ouvert au public le dimanche 24 mai.
- Une kermesse sera organisée le vendredi 12 juin 2026 à la salle de Bisel, à 18h.
- Un petit déjeuner allemand est prévu au mois de juin.
- Suite à l'évaluation d'école de l'année dernière, le nouveau projet d'école est en cours d'élaboration. Il sera commun aux autres écoles du regroupement (Hirsingue, Hirtzbach, Heimersdorf et Illtal). Toutes les actions ne seront pas suivies par toutes les écoles. Les objectifs ciblés suivront les priorités définies lors du rapport externe de l'évaluation. Les résultats aux évaluations nationales seront bien sûr prises en compte. Le nouveau projet d'école sera présenté lors du prochain conseil d'école.

D - Budget : état des comptes

1. Budget du Syndicat Intercommunal Scolaire

Le budget 2025 sera respecté et la directrice demande son renouvellement pour l'année 2026.

Pour Noël, tous les élèves ont reçu un livre et un jeu, financés par le SIS.

Des nouveaux bonnets pour la natation ont été commandés.

La directrice demande l'achat de nouveaux boudriers pour les élèves de l'élémentaire.
Les deux TBI du RPI ne sont plus performants. Un renouvellement est demandé.

2. Comptes OCCE

Le livre de comptes de l'OCCE (coopérative scolaire) est tenu par Mme Marion et est à la disposition des personnes qui souhaitent le consulter. Le compte dispose de 4 760 €. Les sorties au théâtre vont couter environ 300 euros, les musées de Mulhouse environ 350 euros.

L'Association des Ecoliers a vendu des crêpes lors du marché de Noël de Feldbach, a organisé une vente de fromages et une boum au mois de février.

Notre école a participé au marché de Noël de Feldbach au mois de décembre et la vente a rapporté 128 € de bénéfices.

Deux actions seront encore organisées cette année : la vente des photos et la kermesse.

E - Sécurité

1- Exercice incendie :

Un exercice d'évacuation est organisé par trimestre. Le deuxième a eu lieu lundi 23 mars. Tout s'est bien passé

2- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Les écoles sont dotées de deux PPMS :

- l'un concernant les conduites à tenir en cas de risque majeur (tempête, séisme, mouvement de terrain, transport de matières dangereuses).
- l'autre concernant les risques attentat-intrusion.

Deux exercices PPMS sont organisés dans l'école durant l'année scolaire : un exercice « attentat-intrusion » à réaliser avant la fin de l'année civile et un exercice « risques majeurs » à réaliser dans l'année scolaire. L'exercice attentat-intrusion a été organisé le 21 novembre. Il s'est déroulé correctement.

L'exercice PPMS risques majeurs « séisme » a été organisé le 5 février 2026. Au signal, les élèves se sont placés sous les tables et les enseignantes sous le bureau ou dans l'encadrement d'une porte.

3- Information des familles en cas d'urgence :

L'application « Smsfactor » est utilisée régulièrement par la directrice de l'école pour informer rapidement et simultanément les parents concernés par une information importante et urgente.

Pour rappel, une autorisation du/des numéro(s) de téléphone a été demandée en début d'année.

4- Protocole harcèlement :

La loi du 2 Mars 2022, pour une école de la confiance indique, que la lutte contre toutes les formes de violences scolaires et en particulier contre le harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement scolaire. Le code de l'éducation précise « qu'aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. ».

D'autre part il est indiqué que « Les établissements d'enseignement scolaire publics prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée.

« Une information sur les risques liés au harcèlement scolaire, notamment au cyberharcèlement, est délivrée chaque année aux élèves et parents d'élèves. ».

Les élèves des classes élémentaires ont participé à la journée Harcèlement le jeudi 6 novembre.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rempli un questionnaire de confiance.

Notre école dispose d'un protocole de traitement des situations de harcèlement et a établi un plan de prévention :

- Prévenir par une sensibilisation du bien-vivre et du bien-être à l'école, des actions de sensibilisation des élèves sur le thème du harcèlement, des heures d'apprentissage dispensées du CP au CM2,
- Détecter et prendre en charge par une sensibilisation de la communauté éducative, la rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge,
- S'appuyer sur des personnels formés
- Sensibiliser et informer les élèves, les personnels, les familles , les partenaires de l'école sur les risques liés au harcèlement et cyberharcèlement.

La directrice rappelle que la loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire, interdit l'usage de ces appareils dans l'enceinte des écoles.



F - Aménagements :

La directrice demande un aménagement de la cour de récréation de Riespach :

- Le marquage au sol d'un circuit pour les vélos des maternelles,
- L'achat de tables et bancs pour les élèves,
- L'ajout d'une planche au dossier du banc,
- La possibilité de sortir un ancien tableau vert pour que les élèves puissent dessiner,
- L'étude de la protection des poteaux sous le préau,

Information de la mairie de Bisel : Les élèves de Bisel vont au collège de Seppois le bas. Une demande a été faite pour qu'ils soient scolarisés à Hirsingue.

La séance est levée à 18 h 45.

<p><u>Signature du président du conseil :</u> Nadège DROUHARD, directrice.</p> 	<p><u>Signature de la secrétaire de séance :</u> Odile MARION, enseignante</p> 
--	---